

POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

ET

JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS
AUX YEUX

SOMMAIRE

Le Ministre des Pensions visite notre Maison. — Nos Pensions.
— Notre Assemblée Générale, — Appareil Leveau pour dessin en relief. — Dans notre Maison. — Les vacances de Boulleville. — Le Livre Parlé. — Le 3^e Congrès de l'U.A.B.O. — Téléphone. — Transports en commun.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle. — Entre nous. — Cotisations 1938. — Section Régionale de Bordeaux. — Section du Gers et des Hautes-Pyrénées. — Avis divers. — Listes de donateurs.

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

LE MINISTRE DES PENSIONS
VISITE NOTRE MAISON

Le 17 février dernier, M. Lassalle, notre Ministre des Pensions, avait répondu à l'amicale invitation à déjeuner que le Bureau de l'U.A.G. lui avait adressée.

Accompagné de M. Espiard, son Chef de Cabinet, qui connaissait déjà notre Maison, puisqu'il avait assisté à son inauguration, Monsieur le Ministre a partagé avec nous dans la plus franche atmosphère de cordialité le repas de midi servi dans notre salle à manger où se trouvaient de nombreux camarades.

Ce ne fut pas une simple visite de politesse ou d'officielle bienveillance, mais la participation à quelques moments de notre vie, qu'un homme très pris comme M. Lassalle a voulu rendre la plus longue possible. Est-ce que notre Ministre, borgne d'avant guerre, engagé volontaire et brillant combattant, sait mieux que beaucoup le prix d'un œil et de ce fait nous témoigne une sympathie où perce une grande sensibilité et parfois même une émotion ? Nous en sommes convaincus, car il s'est intéressé en détails à tout ce que notre Maison présente de particularités dans sa conception spéciale pour aveugles et il ne nous a pas ménagé ses encouragements, ce qui nous est bien précieux. Le « Livre Parlé » a également retenu longtemps son attention ainsi que celle de M. Espiard qui a saisi aussi toute la valeur de cette nouvelle invention.

C'est un grand plaisir et une grande joie pour nous, aveugles de guerre, de recevoir chez nous, à notre table, un Ministre qui vient en ami passer quelques moments parmi ses camarades dont il a mission de défendre les intérêts. Il les connaît mieux ainsi, comprend davantage leurs besoins et resserre les bonnes relations qui existent entre notre Association et le Ministère des Pensions.

Nous remercions vivement M. Lassalle de son aimable visite à notre Maison, qui fut pour nous tous une marque d'estime que nous avons appréciée hautement.

H. AMBLARD.

Président d'Honneur
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, président de la République

Comité de Patronage

† M. Brieux, de l'Académie Française, <i>Président honoraire</i> ;	Miss Grace Harper ;
† M. Barthou, <i>ancien Président du Conseil</i> ;	Miss Winifred Holt ;
M. le colonel Fabry, <i>Député, ancien Ministre</i> ;	Mme Léopold Kahn ;
† M. le général Balfourier ;	M. Krug ;
M. Brisac, <i>Préfet</i> ;	M. Lugol, <i>ancien Sénateur</i> ;
M. J. Ridgely-Carter ;	Mme la maréchale Maunoury ;
M. Paul de Cassagnac, <i>ancien Député</i> ;	M. Samuel Milbank ;
M. Maurice Donnay, de l'Académie française ;	M. Meyer, <i>Conseiller d'Etat</i> ;
M. Duco, <i>Médecin-Inspecteur</i> ;	M. Henry Paté, <i>Député</i> ;
M. Fribourg, <i>Député</i> ;	† M ^e Henri-Robert, de l'Académie française, <i>ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats</i> ;
Miss Alice Getty ;	M. le général Sainte-Claire-Deville ;
M. Justin Godart, <i>ancien Ministre</i> ;	† M. Vallery-Radot.

NOS PENSIONS

Nous avons le ferme espoir d'annoncer dans ce bulletin que l'extension du statut ainsi que le relèvement de cette allocation avaient été votés à la Chambre car on nous avait en effet promis que cette question, qui nous intéresse particulièrement, viendrait en discussion le jeudi 3 mars dernier. Or, par suite de l'examen par la Chambre du code de paix sociale, la discussion que nous attendions n'a pu avoir lieu et c'est simplement notre bulletin qui se trouve retardé de ce fait. On nous a promis que le projet sera soumis à l'examen de la Chambre jeudi prochain 10 mars. Espérons que rien ne viendra entraver ces bonnes intentions et que nous pourrons enfin enregistrer l'aboutissement d'une revendication qui nous est chère à tous.

Nous ne perdons pas la question de vue et faisons le nécessaire pour informer comme il convient nos camarades députés qui doivent défendre le projet et soutenir l'amendement de l'article 69. Nous ne prévoyons pour le moment aucune embûche et avons tout lieu de croire que tout se passera comme nous l'espérons, mais demeurons vigilants et attendons avec confiance.

Puisque attente il y a, nous nous occuperons du rajustement de 6 % qui est maintenant payé dans les Caisses où nous nous présentons pour toucher nos pensions. Comme ce rajustement porte d'une part sur la majoration de pension et d'autre part sur les allocations et qu'enfin il donne lieu à un rappel depuis le 1^{er} octobre dernier, nous soumettons à nos camarades un petit tableau succinct que nous avons établi. Nous espérons qu'il leur permettra de se guider plus utilement au moment de l'échéance de leur pension.

	POURCENTAGE D'INVALIDITÉ	Pension de base LOI du 31 Mars 1919	RAJUSTEMENT A 154 %	
<i>Pension</i>	100 % art. 10	3.000, »	4.620, »	7.620, »
<i>Principale :</i>	110 % art. 10 et 12	3.125, »	4.812,50	7.937,50
	120 % — —	3.250, »	5.005, »	8.255, »
	130 % — —	3.375, »	5.197,50	8.572,50
	140 % — —	3.500, »	5.390, »	8.890, »
	150 % — —	3.625, »	5.582,50	9.207,50
	160 % — —	3.750, »	5.775, »	9.525, »
	170 % — —	3.875, »	5.967,50	9.842,50
	180 % — —	4.000, »	6.160, »	10.160, »
	190 % — —	4.125, »	6.352,50	10.477,50
	200 % — —	4.250, »	6.545, »	10.795, »
	<i>Allocation 5 bis</i> (augmentée de 6 %)			= 16.960, »
	<i>Allocation du Statut des Grands Mutilés</i> (augmentée de 6 %)			= 10.388, »

Allocation n° 6 (augmentée de 6 %) :

1 ^{er} degré	=	530, »
2 ^e degré	=	1.060, »
3 ^e degré	=	1.590, »
4 ^e degré	=	2.120, »
5 ^e degré	=	2.650, »
6 ^e degré	=	3.180, »
7 ^e degré	=	3.710, »
8 ^e degré	=	4.240, »
9 ^e degré	=	4.770, »
10 ^e degré	=	5.300, »

Majoration de pension pour enfant : 1.088 fr. 48 se décomposant comme suit :

Pension de base (300 fr. : rajustée à 154 % = 762, »

Allocations pour enfant : (308 fr. : augmentée de 6 %) = 326,48
portée sur le carnet d'allocation 5 bis).

Pour un camarade réformé à 100 %, *article 10*, dont la pension vient à échéance par exemple le 15 mai, le décompte s'établit comme suit :

<i>Pension principale</i>	7.620, »	
<i>Allocation 5 bis</i>	16.960, »	
<i>Allocation du Statut des Grands Mutilés</i>	10.388, »	
		= 34.968, »

Soit, par trimestre : 8.742 francs.

Le camarade touchera donc, le 15 mai, en même temps que le montant de son trimestre, le rappel qui lui est dû, du 1^{er} Octobre au 14 Février (134 jours), se décomposant de la façon suivante :

<i>Pension principale</i>	156, »	
<i>Allocation 5 bis</i>	357, »	
<i>Allocation du Statut des Grands Mutilés</i>	218, »	
		= 731, »

H. A.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre Assemblée Générale qui se tiendra le 8 mai prochain, à 9 h. 15, dans la Salle des Fêtes de la Maison des Mutilés, 7, rue des Minimes (entrée 23, rue de Béarn), sera clôturée comme à l'ordinaire par un banquet.

Nous avons demandé à Monsieur le Ministre des Pensions de bien vouloir présider ce déjeuner amical, mais il était depuis longtemps retenu en Province. Il a regretté vivement de ne pouvoir être des nôtres ce jour-là et nous a proposé de venir assister pendant quelques instants à une des réunions qui précèdent notre Assemblée Générale. Nous aurons donc le plaisir d'avoir M. Lassalle le vendredi 6 ou plus probablement le samedi 7 mai, à une heure qu'il nous reste à déterminer. Nos camarades seront avisés de ce règlement d'horaire dès que nous l'aurons fixé, d'accord avec Monsieur le Ministre, et nous pensons qu'ils viendront nombreux à cette séance de Commission.

En attendant, nous donnons ci-après les jours et heures des Commissions qui sont susceptibles de subir des modifications selon la venue de M. Lassalle. Nos réunions préparatoires se feront bien entendu dans notre salle de la rue Blanche :

Vendredi 6 mai, à 9 h. 15 :
Commission des Pensions.
Commission des Questions Diverses.

A 14 h. 30 :
Commission des Services Intérieurs et de la Maison des Aveugles de guerre.

Samedi 7 mai, à 9 h. 15 :
Commission d'Action Sociale.
Commission des Assurances.

A 14 h. 30 :
Commission de Propagande.
Commission du Budget.
Récapitulation des vœux émis par les diverses Commissions.

APPAREIL LEVEAU POUR DESSIN EN RELIEF

Leveau est resté le travailleur obstiné persévérant et dévoué que ses premiers camarades aveugles de guerre ont connu il y a déjà quelque vingt ans, rue du Mont-Thabor

Sans négliger les intérêts immédiats de l'« U. A. G. », il a imaginé pas mal de petites choses qui ont pour but de rendre la vie d'aveugle plus agréable, tout en restant aussi indépendante que possible de l'aide constante des personnes voyantes.

Justement, dès le mois de février dernier, il a réalisé un appareil qui permettra à l'aveugle, d'une façon réellement pratique, de désigner une figure composée de droites et de cercles. Nous laissons à l'inventeur le soin de décrire en temps utile cet appareil. Bornons-nous à dire ici qu'un aveugle peut apprendre à s'en servir en quelques minutes et que son prix de revient ne doit pas être très élevé.

Nous pourrions, avec la méthode imaginée par Leveau, tracer nous-mêmes le plan d'une maison ou tout autre dessin, ce qui était pratiquement irréalisable jusqu'ici.

Il est certain que, d'autre part, l'appareil de Leveau doit aider considérablement à l'instruction des jeunes aveugles dans leurs études du premier degré et même du second degré — nouveau vocable qui désigne aujourd'hui l'ancienne instruction primaire et secondaire — il leur permettra de mieux comprendre la géométrie plane et, dans les travaux manuels, de réaliser tout seuls des corps solides tels que : cubes, pyramides, etc.

Nous félicitons, dès à présent, un camarade aveugle de guerre qui, par son travail patient, vient de trouver le moyen de libérer un peu ceux qui vivent dans l'obscurité complète. Lorsque, plus tard, un jeune aveugle utilisera la méthode Leveau, il la trouvera bien simple et il aura raison, mais comme l'œuf de Christophe Colomb, il suffisait de la trouver.

H. IZAAC.

DANS NOTRE MAISON

Dans notre Maison, toujours fréquentée par nos camarades, nous achevons le programme des améliorations qui sont surtout relatives à la sonorité et pensons obtenir un résultat appréciable. Beaucoup de camarades usent de la Maison, ce qui est un encouragement.

Nous avons eu à servir dans notre restaurant le repas de noces du fils d'un de nos camarades; c'est la maison de famille dans toute sa splendeur.

NOTRE CONCERT

Notre concert du 30 janvier fut particulièrement goûté par ceux des amis de l'U. A. G. qui l'ont entendu par T. S. F. et en ont apprécié la valeur. Plusieurs de nos camarades nous ont dit leur plaisir d'avoir été avec nous par le moyen de la radio. La diffusion a été fort bien entendue par nos camarades Calmès, de Toulouse, Roget, d'Hyères, Angel, de Bonnay (Doubs) et par des camarades de Marseille, de l'Indre-et-Loire, etc.

LES VACANCES A BOULLEVILLE

Nous sommes heureux de faire savoir à nos camarades que l'Etablissement de Bouleville (Eure) va bientôt rouvrir ses portes après deux ans d'interruption causée par des transformations qui y ont été apportées. En effet, la Maison de Bouleville, que plusieurs d'entre nous ont connue, n'existe plus et a été remplacée par un Etablissement moderne qui sera un hôtel-pension de famille tout à fait confortable. De plus, quelques pavillons, à l'instar de ceux que nous avons à Franceville, seront mis à la disposition des familles qui désireront en profiter, sous forme de locations meublées. Donc, les deux formules s'offrent à nous et ceux qui veulent passer des vacances en évitant à leur femme de faire la cuisine, et partant les emplettes, la vaisselle, etc..., pourront demander à séjourner dans la partie hôtel. Ceux qui préféreront vivre dans les pavillons trouveront, comme à Franceville, tout aménagé; ils pourront faire leur cuisine à leur guise.

Nous donnerons des renseignements complémentaires sur l'aménagement de ces constructions et pouvons dire d'ores et déjà que l'immeuble de l'hôtel sera très pratique. Quant aux pavillons, ils sont de deux sortes, les uns de deux pièces comprenant : une chambre au rez-de-chaussée ayant une sorte de loggia ouverte et abritée, où l'on peut prendre l'air, même en cas de pluie, plus une grande salle à manger formant cuisine où l'on peut mettre un divan; les autres, sortes d'appartements, sont pour des familles plus nombreuses. Ils comprennent 4 pièces; même disposition au rez-de-chaussée que précédemment; au premier étage, il y a deux autres chambres, dont une très grande mesure 7 m. 50 de long sur 4 m. 20 de large, et est faite spécialement pour que les enfants puissent jouer au milieu par temps de pluie, sans déranger l'ordonnance des autres pièces. On voit que tout a été compris par l'Office National pour le bien des aveugles. Le parc reste toujours le même, avec ses beaux arbres.

Nous donnons ici le tarif, afin que nos camarades puissent fixer leurs idées le plus rapidement possible pour la saison des vacances prochaines. A l'hôtel, il sera demandé 18 francs par personne et par jour; les enfants au-dessous de trois ans ne paieront pas. Quant aux petits pavillons, ils seront loués de la façon suivante : les petits, 150 fr. par mois, chauffage et éclairage compris, le chauffage n'étant pas le butagaz, qui sera mis à la disposition des camarades pour la cuisine, mais un moyen de chauffage des pièces en cas de temps froid. Les appartements plus grands seront loués à raison de 200 fr. par mois.

Il sera demandé aux occupants d'apporter leur linge de maison et leur argenterie. Ils y trouveront, bien entendu, batterie de cuisine, vaisselle, etc...

Pour les inscriptions, les camarades peuvent s'adresser à l'U. A. G. qui les centralisera pour les faire parvenir à l'Office National des Mutilés. Nous sommes à la disposition de nos camarades pour tous renseignements complémentaires.

LE LIVRE PARLÉ

Nous informons nos camarades que nous possédons à l'Union un appareil complet pour la démonstration du Livre Parlé. Les camarades désireux d'assister aux démonstrations qui auront lieu le mercredi après-midi et le samedi matin, dans nos Bureaux, sont priés de nous en aviser quelques jours à l'avance.

Les prix actuels des appareils sont les suivants : Phonographes complets, 850 francs ; tourne-disques, 496 francs. (Il y a lieu de se hâter pour la commande de ces derniers, car il nous en reste plus que quelques-uns à ce prix.

Le montant des frais de transport, qui est approximativement de 25 francs par appareil, est facturé en supplément.

LISTES DES OUVRAGES ENREGISTRÉS SUR DISQUES

<i>Auteurs</i>	<i>Titres</i>	<i>Nombre de disques</i>
Jean MARTET.	— <i>Le Colonel Durand</i>	13
A. T'SERSTEVENS.	— <i>L'or du « Cristobal »</i>	12
Roger VERCEL.	— <i>Au large de l'Eden</i>	7
Georges SIMENON.	— <i>Le chien jaune</i>	4
Théophile GAUTIER.	— <i>Le roman de la momie</i>	9
Paule RÉGNIER.	— <i>L'Abbaye d'Evolayne</i>	9
François MAURIAC.	— <i>La vie de Jésus</i>	11
Paul MORAND.	— <i>La route des Indes</i>	11
Gustave FLAUBERT.	— <i>Salambô</i>	18
Maurice LARROUY.	— <i>Les Sept Sacrements (roman d'un marin)</i>	9
Roland DORGELÈS.	— <i>Les Croix de Bois</i>	14
F. DE CROISSET.	— <i>La Féerie Cinghalaise</i>	7
André CORTIIS.	— <i>Pour moi seule</i>	8

Prosper MÉRIMÉE. — <i>Colomba</i>	8
Roger RÉGIS. — <i>La belle Sabotière et le Prisonnier de Ham</i> (Prix du Récit Historique 1936)	8
Louis HÉMON. — <i>Maria Chapdelaine</i>	8
M. VAN DER MEERSCH. — <i>L'élû</i>	10
Jacques DELAMAIN. — <i>Pourquoi les oiseaux chantent</i>	8

OUVRAGES EN COURS DE REALISATION :

Pierre NORD. — <i>Terre d'angoisse</i> (Prix du Roman d'Aven- tures 1937)	11
Georges DUHAMEL. — <i>Scènes de la Vie future</i>	9
Pierre BENOIT. — <i>Les Compagnons d'Ulysse</i>	12
Paul GÉRALDY. — <i>Toi et Moi</i>	2
Myriam HARRY. — <i>L'Île de Volupté</i>	9
Thomas RAUCAT. — <i>L'honorable partie de campagne</i>	11
Paul CHACK. — <i>Sur les bancs de Flandre</i>	10
André ARMANDY. — <i>Le Paradis de Satan</i>	10

BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothécaire, Madame Chevalier, nous communique la liste des ouvrages à rayer du catalogue. 13 de ceux-ci sont perdus et 7 autres ont été supprimés en raison de l'effacement du point après de trop nombreuses lectures :

N ^{os}	Auteurs	Titres	Nombre de volumes
3	BALZAC (Honoré de).	<i>L'Auberge Rouge</i>	2
4	BALZAC (Honoré de).	<i>Le Colonel Chabert</i>	3
208	BENOIT (Pierre).	<i>Le Lac salé</i>	7
368	BENOIT (Pierre).	<i>Mademoiselle de la Ferté</i>	8
213	BOJER (Johann).	<i>La grande faim</i>	3
324	BLASCO IBANEZ.	<i>Dans les orangers</i>	1
413	BOURGET (Paul).	<i>L'Echéance</i>	2
30	COPPÉE (François).	<i>Trois contes</i>	1
36	COPPÉE (François).	<i>Un sujet de pièce</i>	1
41	DAUDET (Alphonse).	<i>L'élixir du Révérend Père Gaucher</i>	1
47	DAUDET (Alphonse).	<i>Les trois messes basses</i> ..	1
1409	DAUDET (Alphonse).	<i>L'Arlésienne</i>	1
61	FOE (Daniel de).	<i>Robinson Crusoë</i>	14
67	FRANCE (Anatole).	<i>La bûche</i>	3
394	LA FOUCHARDIÈRE.	<i>Tifs d'étoupe et nib de tifs</i> ..	6
328	LEVEL (Maurice).	<i>L'Île sans nom</i>	2
2355	MONTARLOT.	<i>Promenade en Corse</i>	2
2247	ROBERT (Henri).	<i>Le masque de fer</i>	1
2721	TABARY (L.).	<i>Précis de massage scientifique</i> ..	3
155	TINAYRE (Marcelle).	<i>L'oiseau d'orage</i>	4

LE TROISIÈME CONGRÈS DE L'U. A. B. O.

(Association Universelle des Organisations d'Aveugles)

Le camarade Masselier nous informe que le 3^e Congrès de l'U. A. B. O. s'est tenu à Varsovie (Pologne), du 7 au 15 août 1937, et a rassemblé les délégués qualifiés des plus importantes Associations ou Fédérations Nationales Espérantistes d'Aveugles et de Typhlophiles.

74 aveugles, 40 typhlophiles de 14 Nations d'Europe et Japon prirent part à ce Congrès.

Après quelques paroles de bienvenue au nom du Gouvernement Polonais, eut lieu l'élection du Bureau, suivie d'une allocution du Président.

Lors de la séance de clôture, le 14 août, différentes résolutions, concernant l'amélioration du sort de tous les aveugles et le développement de l'Espéranto, furent adoptées à l'unanimité.

Il est décidé que le prochain Congrès se tiendra à Londres au début d'août 1938.

TÉLÉPHONE

On nous communique la note suivante :

L'Administration a décidé d'accorder aux aveugles *titulaires d'un contrat d'abonnement* :

1° L'exonération de la taxe afférente aux demandes adressées par eux au Service des Renseignements, en vue de connaître le numéro d'un autre abonné;

2° La faculté de faire établir leur communication par les opératrices de ce service.

A cet effet, les Centraux seront pourvus, par les soins de la Direction, d'une liste tenue à jour des aveugles de leur circonscription, titulaires d'un contrat d'abonnement.

TRANSPORTS EN COMMUN

A une question de M. Pinelli, le Préfet de la Seine vient de répondre que les mutilés porteurs de carte de priorité peuvent accéder aux quais du Métropolitain en empruntant les passages de sortie lorsque le contrôle des billets s'effectue sur le quai même.

2

Chronique de l'U. A. G.

CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 1^{er} et le 28 février, une somme de 35.677 francs, se répartissant comme suit :

Allocations naissances	900 »
Allocations décès	11.000 »
Allocations Caisse-maladie	22.077 »
Allocations aux aveugles ayant eu leur pension supprimée	1.700 »

Il y a lieu d'ajouter à ces 35.677 francs, une somme de 4.400 francs pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 26 demandes, dont 4 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Madame Quinquis, de Penhars (Finistère), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant, Joseph, né le 5 février 1938.

Notre camarade et Madame Anquetil, de Plessis-Robinson (Seine), nous font part de la naissance de leur cinquième enfant, René, né le 20 février 1938.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Sabier, de Deuil (Seine-et-Oise), nous fait part du mariage de sa fille Janine, avec M. Robert Lucas, célébré le 12 février 1938.

Notre camarade Durand, de Cavaillon (Vaucluse), nous fait part de son mariage célébré au mois de janvier 1938.

Notre camarade Falaise, de Gargenville (Seine-et-Oise), nous fait part du mariage de sa fille Louise, avec M. Henri Beteau, célébré le 12 février 1938.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès :

— de notre camarade Le Magadur François, de Courdiée-en-Carnac (Morbihan), décédé le 26 octobre 1937, à l'âge de 62 ans.

Né le 18 avril 1876, à Ploermel (Morbihan), soldat au 251^e Régiment d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 30 avril 1916, au Mort-Homme. Réformé à 100 %, article 10, pour cécité complète, Officier

de la Légion d'honneur et titulaire de la Médaille militaire, il laisse une veuve et trois enfants.

— de notre camarade Chaumerac Albert, de Paris, décédé le 14 février 1938, à l'âge de 46 ans.

Né le 8 avril 1891, à Changy-les-Bois, soldat au 367^e Régiment d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 7 juillet 1915 au Bois-le-Prêtre. Réformé à 205 %, art. 10 et 12, pour cécité complète, amputation du bras droit et blessures multiples, Officier de la Légion d'honneur et titulaire de la Médaille militaire, il laisse une veuve.

— de notre camarade Souty Jules, de Mathieu (Calvados), décédé le 27 février 1938, à l'âge de 55 ans.

Né le 19 juillet 1883, à Amblie (Calvados), soldat au 329^e Régiment d'Infanterie, réformé à 100 %, article 10, pour cécité, il laisse une veuve et trois enfants.

— du fils de notre camarade Delhomais, de Loches (Indre-et-Loire), décédé le 26 janvier 1938, à l'âge de 28 ans.

— de la fille de notre camarade Héroin, de La Perrière (Orne), décédée le 4 février, dans sa 15^e année.

— du fils de notre camarade Navarron, de Vordieu (P.-et-D.), décédé le 17 février 1938, à l'âge de 2 mois.

— du fils Henri, de notre camarade Bonnetain, de Caluire (Rhône), décédé accidentellement le 28 février 1938, à l'âge de 17 ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

COTISATIONS 1938

Cotisations volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement :

Wetzel, 5 fr.; Cheutet, 10 fr.; Peligry, 5 fr.; Boitel, 10 fr.; Raffray, 20 fr.; Moreau A., 10 fr.; de Witte, 10 fr.; Morin, 5 fr.; Dolmière, 10 fr.; Le Viavant, 9 fr.; Grattepain, 5 fr.; Hennequin, 10 fr.; Tremeau, 10 fr.; Boudra, 5 fr.; Barnabé C., 10 fr.; Hachez, 10 fr.; Huet H., 10 fr.; Lajouane, 10 fr.; Jandot, 5 fr.; Ternois, 5 fr.; Tourrès, 5 fr.; Camerle, 5 fr.; Lacazotte, 5 fr.; David E., 10 fr.; Catillon G., 5 fr.; Laurent E., 10 fr.; Clairotte, 10 fr.; Bentejac, 5 fr.

Cotisations

Correger, Beucher, Millet, Courtecuisse, Desjardins, Wetzel, Lioté, Sabin, Renauld, Devienne, Coniat, Maison, Delorme, Parvillers, Rollet, Fevelat, Duplan J., Falaise, Belleret, Boudant, Bignon V., Cheutet, Peligry, Sursin L., Suscillon, Bougeois, Hugueny, Girault, Mandet, Lambert P., Reyne R., Boitel, Detoc (rachat), Michel R., Chezeaud, Castel H., Poulain, Garrec, Lombard, Gille R., Couteau, Mathieu, Cavret, Raffray, Moreau A., Gouriou, Payen, Nadon, Lallemand J., Papineau, Pons, Bozellec, Mounier, Leriche, Grosjean, Quinet, Brechon, Pairaud, Gautier P., Potency, Bicheron, Blaise, Castex, Masselier, Durat, Dewitte, Morin, George L., Dolmière, Rabel, Veillet, Lebrun S., Monribot, Emo, Choron, Louesdon, Roussigné, Chan-son, Heroin, Denis J., Godin, Le Viavant, Grattepain, Peyrebrune, Thiberge, Lalœuf, Guy, Erouart, Serret, Dubs, Guihard, Ramadour, Martin M., Kuster, Leroux E., Heuzé H., Boudra, Royneau, Chimbert, Prevost A., Fautsch, Laird, Tocquard, Huet H., Cohen, Cabannot, Gautier J., Debout, Barnabé C., Dupuis J., Lajouane, Brunet, Julio, Clavel, Potereau, Fournier C., Huc, Gicquel, Briffaut G., Via- latoux, Boyenval, Teutsch, Bourotte, Fandot, Molinas, Pasco, Dufau E., Evette, Faure, Ternois, Coignoux, Declercq, Couchouron, Galis, Thomas, Bardoux, Sellos, Tourrès, Camerle, Lacazotte, Violet, Abraham, Lappe, Delaplace D., Douale, Charles G., Guiton, Jahan, Nico-

las A., Cassat, Chagniaud, Théodule, David E., Trouillet, Guenivet, Guillien, Affre, Gerentes, Vincent J., Bellesœur, Hémery, Hatet, Seebacher, Champey, Monnin, Catillon G., Laurent E., Clairotte, Boulesteix, Beauchemin, Bentejac, Bequart, Etienne, Dehner, Le Hétet, Roubaud, Isnardy, Bocquet, Desgrippes, Bouchepillon, Millon, Pisson, Kerneis, Forgues, Butel, Grousset-Graux.

Section Régionale de Bordeaux

L'Assemblée annuelle de la Section aura lieu le dimanche 24 avril, à 10 h. 30, dans un des Salons du Splendide Hôtel, place des Quinconces, 40, Allées d'Orléans, à Bordeaux, sous la présidence d'honneur du camarade Conan, Président et délégué de l'U.A.G.

A 11 h. 30, l'apéritif sera offert gracieusement aux camarades et le déjeuner amical sera servi dans la Salle des Fêtes du Splendide Hôtel, à 12 h. 30. Le prix du couvert est fixé à 30 francs, service compris (15 francs à la charge de la Section pour le camarade et son guide). Prix réduit pour les enfants au-dessous de 12 ans.

A 15 h. 30, une sauterie dirigée par notre maëstro Almey entraînera danseurs et danseuses dans des tourbillons jusqu'à 19 h.

Les camarades désireux de poser leur candidature au Conseil d'Administration devront, avant le 20 avril, le faire connaître soit à la permanence, soit au secrétaire de la Section, le camarade Marcq, à Haut-Brion, Pessac (Gironde).

C'est un devoir pour tous les camarades d'être plus unis que jamais ; aussi serions-nous heureux que les membres de la Régionale et des départements limitrophes viennent assister à notre réunion et nous apportent des vœux et suggestions afin que nos délégués puissent défendre nos droits et revendications à l'Assemblée Générale de Paris.

Le Secrétaire : A. MARCQ.

MENU

Hors-d'œuvre.
Bouchées à la Reine.
Civet de lapereau.
Poulet à la broche.
Pommes vapeur.
Bombe glacée pralinée.
Gaufrettes.
Café.
Bordeaux blanc et rouge, sur table.

Section du Gers et des Hautes-Pyrénées

La Section des Aveugles de Guerre du Gers et des Hautes-Pyrénées tiendra sa réunion générale le dimanche 20 mars, à 9 h. 30, Salle de la Manutention, à Auch, sous la présidence du Vice-Président Izaac, Président honoraire de l'U.A.G.

A l'issue de la réunion, un déjeuner amical sera servi à l'Hôtel de Paris et présidé par M. le Préfet du Gers. La rosette d'officier de la Légion d'Honneur sera ensuite remise à un de nos camarades.

Les camarades des Sections voisines qui seraient désireux d'assister à cette réunion seront les bienvenus parmi nous.

AVIS DIVERS

Pour trousseaux, achats de toile et lingerie, notre camarade PETITDIDIER nous informe qu'il livrera aux meilleures conditions le beau linge des Vosges, garanti blanchi sur pré. Livraison franco et 5 % d'escompte. Demander échantillons. S'adresser directement à M. Petitdidier, 118, rue Marietton, LYON (Rhône).

Notre camarade TAFFORIN nous informe qu'il serait vendeur d'un vélo-car « confort », comprenant capote et rideaux. Prix à débattre. Pour tous renseignements, s'adresser au camarade TAFFORIN, 8, allée des Deux-Cèdres, Paris-Jardins, DRAVEIL (S.-et-O.).

Notre camarade Niant Simon, ancien propriétaire vigneron, se met à la disposition de ses camarades pour leur faire envoyer des vins aux meilleures conditions : vins blancs Montbazillac et Bergerac, vins rouges Saint-Emilion, Bergerac, Pecharmont. Se mettre en rapports directement avec M. Niant, 71, rue du Pont-Saint-Jean, à BERGERAC (Dordogne).

Amateurs d'apéritifs et vins de dessert, demandez Valmya, genre porto d'un goût exquis, Exposition Internationale 1937. Vente par caisses de 24, 12 et 6 bouteilles, au prix de 12 fr. 50, 13 fr. 50 et 14 fr. 50, franco port et emballage domicile. S'adresser au camarade POLETTE, 42, rue de Dantzig, Paris (12^e).

Occasion du mois : Aspirateur « PROGRESS » révisé, garanti un an, valeur 2.500 francs. Prix : 900 francs franco, avec tous ses accessoires et mallette comprise.

Avant d'acheter des meubles, vous trouverez votre intérêt en écrivant au camarade : A. FAUVEL, 1, rue des Jardins, ASNIERES (Seine).

CHANGEMENT D'ADRESSE

BOIS (Paul), 5, rue Fournier, EAUBONNE (S.-et-O.).

LISTE DE DONATEURS

M. Gallet, Noyelles-sur-Lens (P.-de-C.), 20 Frs. — Mme Eteve, Paris, 20 Frs. — M. J. Desnos, Paris, 100 Frs. — M. François, Mor-teau (Doubs), 30 Frs. — Mme Romezin, Valence (Drôme), 30 Frs. — Mme Condamin, Nice, 6 Frs. — Mme Ancelle, Paris, 10 Frs. — Lycée de Garçons de Toulon, 100 Frs. — Mme Genevey Matton, Paris, 100 Frs. — M. Maurice Randoux, secrétaire général de l'Union Fédérale, Paris, 700 Frs. — M. J. Charlat, Paris, 100 Frs. — Mme G. Maunoury, Chartres, 200 Frs. — Divers, 5.047 Frs.

DONS AVEC AFFECTATION SPÉCIALE

POUR LA

« MAISON DES AVEUGLES DE GUERRE »

Ville de Crépy-en-Valois (Oise), 90 Frs. — Notre camarade Raf-fray, 20 Frs. — Mme Chastelain de Therouanne, Paris, 300 Frs. — M. Schwoob, Lausanne, 140 Frs. — M. Marcillat, Saint-Michel (Vosges), 30 Frs. — Notre camarade Le Guen, 9 Frs. — M. du Bois d'Aisches, Saint-Quay-Portrieux (C.-du-N.), 50 Frs.



Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire.
SCAPINI, Président honoraire.
BOURGUIGNON, Secrétaire général honoraire.
FAVRET, Secrétaire général honoraire.
CONAN, Secrétaire général honoraire.
AMBLARD, Secrétaire général honoraire.

●

Conseil d'Administration

Président : CONAN.

Vice-Présidents : GUILLAM, IZAAC, LEVEAU.

Secrétaire général : AMBLARD.

Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : BARDoux, BERTRAND, BLONCOURT, BOK, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, COURTEIX, DERINDER, EVRAT, FAUVEL, FAVRET, GRILLET, LAFFARGUE, LAGARDE, LAITÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAÏ, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ, SCAPINI.

●

Comité d'Action

Mlle Arbel, *Vice-Présidente hono-raire*.

Président : M. de Traversay.

Vice-Présidentes { Mme Contamin.
Mme L'Evesque.

Secrétaires { M. Bloch, *adjoint au*
Trésorier ;

M. Iweins, *Secrétaire*
du Comité d'Action.

M. Auterbe, *Sous-Directeur à la*
Compagnie « L'Union ».

Mme du Bos ;

Mme Broquin ;

M. de Chaumont-Quitry ;

M. Chepfer ;

Mme Chevalier ;

Mlle Jalaguiet

Mme Lévy-Weis ;

M. Mayer ;

Mme Meyer ;

Colonel de Traversay.

